

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 4 Avril 2016 à 18 h 15

Date de convocation : 29 Mars 2016

Date d'affichage : 6 Avril 2016

Etaient présents : Serge BEJEAN. Patrice BON. Annick COTTET. Jean-Luc CROISERAT. Sophie FREBAULT. Virginia FUMEY. Nathalie GOUHOT. Chantal GUILLEMARD. Elisabeth JUGE. Félix MACARD. Marie-Aude NIEL (arrivée à 19 H 01). Monique PROST. Michel RIGOULET. Christine RIOTTE (arrivée à 18 H 24). Gérald SEGUIN. David TETU.

Absent(e)s excusé(e)s : Patrick BOURGEOIS –REPUBLICQUE (procuration à Monique PROST)
Pascal HOFFMANN (procuration à Michel RIGOULET),
Philippe BLANCHARD (procuration à David TETU)

Absent(e)s :

Secrétaire : David TETU.

..*.*.*

Lecture et adoption du compte rendu du 08/02/2016

L'ordre du jour est le suivant :

1. *Comptes de gestion du Trésorier 2015 (Commune – Assainissement – Pôle santé)*
2. *Comptes Administratifs 2015 (Commune – Assainissement – Pôle santé)*
3. *Affectation des résultats (Commune – Assainissement – Pôle santé)*
4. *Taux 2016*
5. *Budgets Primitifs 2016 (Commune – Assainissement – Pôle santé)*
6. *Attribution du Marché Pôle santé – 2^{ème} tranche*
7. *Grand Dole : adhésion aux groupements de commandes*
 - a. *Etude zéro pesticide*
 - b. *Mobilier urbain*
 - c. *Entretien et vérification des extincteurs*
8. *SIDEC : convention adhésion aux services mutualisés*
9. *Location salle des fêtes : facturation des poubelles SIDEC : convention adhésion aux services mutualisés*
10. *Vol atelier en 2014 : autorisation pour ester en justice*
11. *Marchés contractés*
12. *Divers*

o

1. Comptes de gestion du Trésorier 2015 (Commune – Assainissement – Pôle santé) - Rapporteur David TETU

Les comptes de gestion du Trésorier sont conformes en tout point aux comptes administratifs du Maire. - Adopté à l'unanimité

2. Comptes Administratifs 2015 (Commune – Assainissement – Pôle santé) – Rapporteur David TETU

- **Commune**
 - Résultat de la section investissement : - 92 880.21 €
 - Résultat de la section fonctionnement : 220 340.26 €
 - Total** **127 460.05 €**

- **Assainissement**
 - Résultat de la section investissement : - 27 029.19 €
 - Résultat de la section fonctionnement : 104 708.63 €
- Total 77 679.44 €**

- **Pôle Santé**
 - Résultat de la section investissement : - 11 729.81 €
 - Résultat de la section fonctionnement : 16 987.13 €
- Total 5 257.32 €**

ADOPTES A L'UNANIMITE

3. Affectation des résultats (Commune – Assainissement – Pôle santé) / Rapporteur David TETU

- **Commune**
 - Affectation en investissement : 92 880.21 €
 - Résultats de fonctionnement reportés : 127 460.05 €
- **Assainissement**
 - Affectation en investissement : 27 029.19 €
 - Résultats de fonctionnement reportés : 77 679.44 €
- **Pôle santé**
 - Affectation en investissement : 11 729.81 €
 - Résultats de fonctionnement reportés : 5 257.32 €

ADOPTES A L'UNANIMITE

4. Taux 2016 - Rapporteur David TETU

Malgré le travail entrepris par la municipalité afin de réduire ses coûts de fonctionnement (adhésion à des groupements de commandes, réduction de l'éclairage public, travaux sur les bâtiments visant à économiser l'énergie, ...), la diminution importante des dotations allouées par l'Etat (perte cumulée depuis 2013 d'environ 80 000 euros) ainsi que l'apparition de nouvelles charges dont certaines imposées par l'Etat fragilisent l'équilibre de notre budget de fonctionnement et réduit notre capacité d'autofinancement . Nous souhaitons maintenir notre niveau d'investissement notamment concernant notre réseau de voirie et l'entretien de nos bâtiments publics et ne souhaitons pas dégrader le niveau de service public. Nous rappelons également que les taux n'ont pas augmenté depuis 2009. Il est donc proposé une augmentation des taux de 3% par rapport à 2015 soit :

Taxe Habitation : 9.07 %
 Taxe Foncier Bâti : 15.39 %
 Taxe Foncier Non Bâti : 24.30 %

Une simulation sur la taxe d'habitation montre qu'une maison classique sur Foucherans ayant une base de 4 028 sera imposée de + 19 € et une grosse maison avec une base de calcul de 6811 se voit taxer de + 33 €.

ADOPTÉ A LA MAJORITE - 1 contre : (Patrick BOURGEOIS-REPUBLIQUE)

5. Budgets Primitifs 2016 (Commune – Assainissement – Pôle santé) - Rapporteur David TETU

- Commune

		○ <u>Section fonctionnement</u> : 1 200 666 €
○ Dépenses		
• 011 : charges à caractère général		319 500 €
• 012 : charges de personnel		505 470 €
• 022 : dépenses imprévues		1 151 €
• 014 : Fonds péréquat° recettes fiscales		3 150 €
• 023 : virement à section investissement		201 000€
• 65 : autres charges de gestion courante		107 295 €
• 66 : charges financières		31 250 €
• 67 : Charges exceptionnelles		0 €
• 042 : opération d'ordre		31 850 €
○ Recettes		
• 002 : Excédent antérieur reporté :		127 460 €
• 013 : atténuation de charges :		25 200 €
• 70 : produits de service		76 100 €
• 73 : impôts et taxes		656 383 €
• 74 : participations et dotations		266 523 €
• 75 : autres produits de gestion		49 000 €
• 77 : produits exceptionnels		0 €
		○ <u>Section Investissement</u> : 532 623 €
○ Dépenses		
• 001 : Solde exécution		92 881 €
• 020 : dépenses imprévues		510 €
• 041 : opérations patrimoniales		50 560 €
• 16 : remboursement d'emprunts		130 710 €
• 20 : immobilisations incorporelles		54 100 €
• 21 : immobilisations corporelles		163 952 €
• 23 : immobilisations en cours		39 910 €
○ Recettes		
• 021 : virement section fonctionnement		201 000 €
• 024 : produit des cessions		0 €
• 040 et 041 : opérations patrimoniales et d'ordre		92 060 €
• 10 : dotations fonds divers		168 209 €
• 13 : subventions d'investissement		44 354 €
• 16 : emprunts et cautions logements		27 000 €

ADOPTE A L'UNANIMITE.

- **Assainissement**
 - Section fonctionnement : 194 731 €
 - **Dépenses**
 - 011 : charges à caractère général 3 900 €
 - 023 : virement à section investissement 133 664 €
 - 66 : charges financières 8 900 €
 - 042 : opération d'ordre 48 267 €
 - **Recettes**
 - 002 : Excédent antérieur reporté : 77 679 €
 - 70 : produits de service 81 000 €
 - 74 : participations et dotations 17 000 €
 - 042 : opération d'ordre 19 052 €
 - Section Investissement : 239 031 €
 - **Dépenses**
 - 001 : Solde exécution 27 030 €
 - 040 et 041 : opérations patrimoniales 34 052 €
 - 16 : remboursement d'emprunts 9 400 €
 - 023 : immobilisations en cours 168 549 €
 - **Recettes**
 - 021 : virement section fonctionnement 133 664 €
 - 040 et 041 : opérations patrimoniales et d'ordre 63 267 €
 - 10 : dotations fonds divers 27 030 €
 - 27 : Autres immo° financières 15 070 €
- **Pôle santé**
 - Section fonctionnement : 31 357 €
 - **Dépenses**
 - 011 : charges à caractère général 2 707 €
 - 023 : virement à section investissement 22 200 €
 - 66 : charges financières 6 450 €
 - **Recettes**
 - 002 : Excédent antérieur reporté : 5 257 €
 - 75 : autres produits de gestion 26 100 €
 - Section Investissement : 235 030 €
 - **Dépenses**
 - 001 : Solde exécution 11 730 €
 - 020 : dépenses imprévues 1 900 €
 - 16 : remboursement d'emprunts 22 300 €
 - 023 : immobilisations en cours 199 100 €
 - **Recettes**
 - 021 : virement section fonctionnement 22 200 €
 - 10 : dotations fonds divers 11 730 €
 - 13 : subventions d'investissement 151 000 €
 - 16 : emprunts et cautions logements 50 000 €

ADOPTES A L'UNANIMITE.

6. Attribution du Marché Pôle santé – 2^{ème} tranche - Rapporteur Félix MACARD

Le Conseil Municipal,

Considérant la consultation lancée pour les travaux du POLE SANTE 2^{ème} tranche (lots 1 à 10) ;

Considérant l'avis rendu par la commission d'ouverture des plis, selon trois critères (prix : 50 % ; délai 30 % ; qualité 20 %) ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** le marché public pour un montant total de **139 353.80 €HT**, comme suit :

Lot	Définition	Entreprise
1	GROS ŒUVRE	FRANCIOLI
2	CHARPENTE BOIS – COUVERTURE BAC ACIER	CFM TOITURE
3	MENUISERIES EXTERIEURES SERRURERIE	LAPORTE
4	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	MDB
5	ISOLATION DOUBLAGE CLOISONS PLATREIRIE PEINTURE	POLYPEINT
6	PLOMBERIE SANITAIRE	O'BAIN
7	CHAUFFAGE VENTILATION	O'BAIN
8	ELECTRICITE	DIETRE
9	FAIENCE	C2C CARRELAGE
10	REVETEMENT SOL SOUPLE	PERRIN MAZIER

7. Grand Dole : adhésion aux groupements de commandes (rapporteur Félix MACARD)

Les groupements de commandes proposés devraient permettre à la commune, en mutualisant les services, de réduire ainsi les coûts. Il en va ainsi pour les trois dossiers suivants qui sont adoptés à l'unanimité.

a. Etude zéro pesticide

Réalisation d'une étude Zéro Pesticide en Franche comté, pour mise en place obligatoire à partir de 2017

b. Mobilier urbain

La commune souhaite rejoindre ce groupement sous réserve que sa demande de résiliation auprès du prestataire privé soit actée.

c. Entretien et vérification des extincteurs

Groupement avec la Ville de Dole et la CAGD pour l'entretien et la vérification annuelle de son parc d'extincteurs.

8. SIDEC : convention adhésion aux services mutualisés du SIDEC(rapporteur Félix MACARD)

La commune reconduit l'adhésion aux services du SIEC pour la maintenance du parc informatique de la mairie pour une durée de un an renouvelable tacitement sans excéder 6 ans. Le coût pour 2016 est de 4 811 €.

Adopté à l'unanimité

9. Location salle des fêtes : facturation des poubelles (rapporteur Félix MACARD)

Après discussions, ce point est reporté à un prochain conseil

10. Vol atelier en 2014 : autorisation pour ester en justice (rapporteur Félix MACARD°)

Le voleur a été appréhendé. L'affaire sera jugée le 27 mai prochain.

A l'unanimité, autorisation est donnée au Maire pour ester en justice.

11. Marchés contractés

PLAN EVACUATION GROUPE SCOLAIRE	DESAUTEL	345.60 €
PLAN EVACUATION PETITE MATERNELLE	DESAUTEL	559.61 €
POSE PROJECTEUR ENCASTRE LAVOIR EGLISE	DEMONGEOT	2 117.63 €
POSE PROJECTEUR ENCASTRE ROND POINT ESCARGOT	DEMONGEOT	2 046.00 €
borne télécom(bureau secrétariat)	CM TELECOM	325.25 €

12. Divers

- CR du sinistre du 31/12/15 à la salle des Fêtes : les experts des 2 parties sont d'accord.*
- ALSH : une initiation pêche aura lieu à l'étang pendant les vacances : accord de la commune*
- La Poste : changement du jour d'ouverture de la Poste. Ouverture du mardi au samedi à compter du 04/07/2016
Le nouveau plan de la Poste traitera du devenir des points poste:
L'avenir de la Poste de Foucherans ne semble pas menacé.*

Fin de séance à 21 H 06.